

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOCIETE MERE)



UNITE DE GESTION DU PROJET

PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV MAURITANIE-MALI ET
DE DEVELOPPEMENT DE CENTRALES SOLAIRES ASSOCIEES (PIEMM)

Termes de référence pour le recrutement d'un Ingénieur en Télécommunication

Mai 2025

I- CONTEXTE

I.1) CONTEXTE STRATÉGIQUE

A. Contexte, stratégie et objectifs

Le sous-secteur de l'électricité en Mauritanie et au Mali est confronté à d'importants défis dont notamment : (i) le faible taux d'accès à l'électricité ; (ii) le déficit de l'offre par rapport à la demande d'électricité et (iii) la forte prédominance de la production d'électricité à base de combustible fossile dans le mix énergétique. Pour surmonter ces contraintes dans un sous-secteur aussi important pour le développement économique et social, les Gouvernements des 2 pays ont adopté des stratégies visant l'accès universel de leur population à l'électricité en ligne avec les ODD. L'objectif de développement du présent projet d'interconnexion électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) s'intègre parfaitement dans les visions des gouvernements des deux pays.

En effet, la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030) de la Mauritanie s'articule autour de trois grands axes, à savoir : (i) promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, (ii) développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base et (iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Elle est déclinée en trois plans quinquennaux d'actions prioritaires dont le second couvrant la période 2021-2025 comprend 189 projets structurants dont l'interconnexion électrique de la Mauritanie avec le Mali. Le PIEMM est donc bien aligné sur la SCAPP et s'insère dans le 2^{ème} domaine du Document stratégie pays (DSP 2023-2028) de la Banque qui s'inscrit dans le cadre du Nexus « Eau-Agriculture-Energie ».

B. Contexte sectoriel et institutionnel

Malgré les efforts consentis cette dernière décennie, les taux d'accès à l'électricité restent relativement faibles (48% en Mauritanie contre une moyenne de 57% en Afrique en 2021) avec de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux (taux en dessous de 10% en milieu rural). En 2021, la capacité de production totale disponible était de 512 MW (SOMELEC). Ces capacités nationales de production restent relativement faibles et dominées par la production thermique (fuel) qui se hisse à 71%. Avec une telle structure du mix énergétique, l'équilibre financier de la SOMELEC est difficilement atteignable, surtout dans un contexte de prix administrés, qui de plus est tributaire des renchérissements des cours mondiaux du combustible fossile. La situation financière est particulièrement plus éprouvée ces dernières années par des fluctuations très prononcées des cours du combustible du fait notamment des impacts de la pandémie COVID 19 et des récents conflits dans le monde. Par ailleurs, l'inexistence d'une ligne de transport à capacité adéquate empêche la Mauritanie d'enlever toute la quote-part de la capacité de production d'énergie (94,2 MW) qui lui est réservée de la capacité des trois centrales

hydroélectriques de l'OMVS (Manantali, Gouina et Félou) qui est de 400 MW. Aussi, il convient de noter que la centrale éolienne de 100 MW construite à Boulanouar est utilisée à moins de 70% de sa capacité alors qu'elle aurait pu être raccordée à un réseau électrique de transport en substitution aux productions thermiques ou pour desservir des localités intérieures de la Mauritanie dépourvues d'accès à l'électricité.

I.2 DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif de développement du projet est de stimuler l'accroissement des capacités de production d'énergie solaire et l'accès universel en Mauritanie et au Mali, par le déploiement de réseaux électriques. Les objectifs spécifiques visés sont de : (i) établir une connexion électrique haute tension (225 kV) sur 1 373 km d'une capacité de transit de 600 MW entre les deux pays ; (ii) construire une centrale solaire d'une capacité de 50 MWc à Kiffa (Mauritanie) qui sera connectée à la ligne d'interconnexion 225 kV ; (iii) raccorder 100 000 nouveaux ménages (dont 80 000 en Mauritanie et 20 000 au Mali) au réseau électrique dans les localités traversées par la ligne 225 kV dans les deux pays avec des compteurs intelligents à prépaiement ; (iv) créer des opportunités d'entrepreneuriat agricoles et de services pour les jeunes et les femmes ; (v) contribuer au développement du commerce régional de l'électricité et (vi) préparer les études de faisabilité nécessaires au développement des centrales solaires de Néma en Mauritanie et de Yélimané au Mali pour une capacité cumulée d'au moins 100 MWc.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PIEMM, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d'experts dont un Ingénieur en Télécommunication.

Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un Ingénieur en Télécommunication.

II. Mission et profil de l'Ingénieur en Télécommunication:

L'Ingénieur télécom doit assurer, sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UGP et le responsable technique, les études et le suivi de la mise en œuvre des activités de la composante télécom du projet conformément à l'accord de financement, au manuel de procédures et aux documents du Projet.

A) Mission

- 1) Assure le suivi des documents techniques de la composante télécom au niveau des études, des travaux et des essais ainsi que la mise en service ;
- 2) Veille à la mise à jour du planning d'exécution de la composante télécom
- 3) Assure avec l'ingénieur conseil le suivi et le contrôle des travaux prévus aux marchés et de ses éventuels avenants ;
- 4) Suit les rapports entre le projet et les différentes structures de la SOMELEC impliquées dans ce projet ;

- 5) Suit les rapports entre le projet et les autorités administratives locales et les communes bénéficiaires
- 6) Assiste aux différentes réunions périodiques relatives au suivi d'exécution du projet ;
- 7) Vérifie les attachements, décomptes et factures des Ingénieurs conseils et les suit et introduit après validation dans le circuit de règlement ;
- 8) Vérifie les attachements, décomptes et factures des entreprises chargées d'exécution des travaux déjà certifiées par l'Ingénieur conseil et les introduit et suit après validation dans le circuit de règlement ;
- 9) Assure le suivi des études et du marché de l'Ingénieur conseil relatif à ce projet ainsi que les études faites par d'autres consultants dans le cadre du projet ;
- 10) Effectue les visites des différents sites des activités du Projet et contrôle la qualité des travaux exécutés en relation avec l'ingénieur conseil ;
- 11) Participe à la planification avec le Coordinateur de l'UGP et le responsable technique des actions du Plan de Travail Annuel ;
- 12) Prépare avec le responsable technique les TDR pour les activités télécom nécessitant une étude supplémentaire ;
- 13) Participe à la validation des études et à l'organisation de consultations dans le cadre des investissements financés par le bailleur de fonds pour la composante télécom ;
- 14) Participe aux activités entreprises par les Experts Social / Genre et Environnement du projet à l'évaluation des besoins et l'animation des sessions de formation ;
- 15) Elabore les comptes rendus et rapports périodiques d'activités de la composante télécom ;
- 16) Participe aux activités de l'Unité de gestion du projet pour la révision et la validation des DAO des travaux et les TDR des bureaux de suivi des travaux de la composante télécom ;
- 17) Participe à la validation des DAO du projet d'électricité pour la composante télécom ;
- 18) Exécute toutes autres tâches liées à ses fonctions sous la supervision du Coordonnateur et du responsable technique.

A) Profil de l'Ingénieur telecom

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en télécom (BAC + 5) ou équivalent.

L'Ingénieur télécom devra également justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ☞ Avoir une expérience avérée justifiée de 10 ans dans le suivi des projet de télécom, dans la conception, l'installation et la mise en service du SCADA et des installations de communication et les technologies de fibre optique ;

- ☞ Avoir réalisé avec succès le suivi de trois projets de télécom en relation avec les réseaux et centrales électriques dans les dix dernières années ;
- ☞ Avoir réalisé avec succès - un projet de télécom liés aux ouvrages électriques dans les dix dernières années ;
- ☞ Bonne connaissance des normes et standards de réseaux de télécom ;
- ☞ Bonne maîtrise du français à l'écrit et à l'oral, l'expression en arabe et en anglais est vivement souhaitée ;
- ☞ Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire, sous pression, pouvoir effectuer des déplacements à l'intérieur du pays dans des zones reculées ;
- ☞ Connaissance de l'outil informatique.

III. Obligation de l'administration de SOMELEC

Le personnel recruté ou désigné aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d'un an renouvelable par suite d'une évaluation annuelle des performances.

IV. Lieu et durée de la mission

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet

V. Grille d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	Note
1. Qualifications générales (Diplômes et expériences générales) - Niveau académique bac+5 = 5 pts ; - Expériences générales : +0 si n inférieur à 10 ans ; +5 pts si n égal 10 ans, +2 pts par chaque année additionnelle à partir du 11ème année jusqu'à un point max de 15 pts pour l'expérience générale	20 points
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer (5 pts par année de responsable en chef pour les études et/ou suivi de projet de Télécommunication au sein d'une entité) jusqu'à dix ans max.	50 points

Chaque année effectuée au titre d'un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 1 point additionnel jusqu'à un maximum de 10 ans.	10 points
Maitrise de l'outil informatique et des logiciels de SCADA, télécommunication et technologies de fibre optique	10 points
Avoir travaillé en Mauritanie	5 points
Maitrise de la langue française	5 points
Total	100 points

Pour l'expérience spécifique, seules les missions pour lesquelles le consultant a fourni une attestation de bonne exécution seront prises en compte, cependant, il est demandé au candidat de fournir les coordonnées des établissements ou personnes physiques ou morales avec qui avait travaillé pour des fins de vérifications.

En cas d'ex æquo entre les candidats, le nombre de qualifications spécifiques devait être pris en compte pour les départager

NB : Les candidats âgés de plus de 63 ans ne sont pas éligible à ce poste.